

Les nouvelles de Romagné

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Été 2020



La nouvelle équipe municipale (© Marleyne Photography)

Éditorial

Chers habitants,

Je remercie la nouvelle municipalité de pouvoir m'adresser à vous pour vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée pendant ces 31 années de mandats. Je suis conscient de ne pas avoir répondu à chacun d'entre vous. La priorité a été d'apporter, à l'ensemble des habitants, des services collectifs en fonction de nos capacités d'investissements, sans avoir modifié les taux d'imposition.

Avec l'augmentation de notre population et le dynamisme de notre commune, nous devons également répondre à de nouvelles attentes. Comme par exemple avec le Pôle socio-culturel, qui verra le jour en 2021 et proposera des services à la petite enfance devenus indispensables.

Je remercie l'ensemble des conseillers qui ont œuvré avec moi pour le développement de Romagné ainsi que le personnel communal. Bon vent à la nouvelle équipe municipale. Nous avons la chance d'habiter une belle commune avec des projets possibles à réaliser pour l'avenir.

Pierre Gautier
Ancien Maire

Pour ce premier éditorial, je tiens tout d'abord à adresser mes remerciements les plus chaleureux à :

- Vous qui êtes venus le dimanche 15 mars pour exprimer votre choix en faveur de notre liste ;
- A Pierre Gautier d'avoir assumé ces deux mois supplémentaires dans sa fonction de maire, pendant cette période délicate et exceptionnelle liée au Covid-19 ;
- Aux conseillers sortants d'avoir participé de manière active et déterminée à l'évolution de Romagné, au service de tous ses habitants ;
- A tous les acteurs de la commune, au service de la population, de n'avoir pas baissé les bras ces derniers mois.

Mais je tiens aussi à souhaiter la bienvenue à cette nouvelle équipe d'élus qui m'entoure, sans qui je ne pourrai rien entreprendre. Une équipe diversifiée, qui respecte la parité, et qui est représentative de tous les secteurs d'activité et tous les secteurs géographiques de la commune. Tous ensemble, et avec vous tous, nous continuerons de construire l'avenir de Romagné.

La Maire
Cécile Parlot



Sommaire

Retrouvez notamment dans ce numéro :

- Ma Commune** **page 2**
 - Les infirmières vous disent merci
- page 3**
 - Rencontre avec Cécile Parlot, nouveau maire
- page 4-5**
 - La nouvelle équipe municipale et les commissions
- Budget** **page 6**
 - Une situation financière qui reste saine
- Jeunesse** **page 6**
 - Accueil de loisirs : un programme restreint mais... extravagant

Information

En retardant la parution de ce journal, nous souhaitons pouvoir apporter des réponses aux associations sur l'organisation de la rentrée. Ce n'est pas le cas. L'avenir est encore incertain. Nous attendons les nouvelles décisions de l'État et surtout les textes d'application.

Covid-19

La municipalité était à vos côtés

Nous venons de vivre une période très particulière (en particulier avec le confinement), qui a nécessité la mise en place de nombreuses mesures pour s'adapter. La municipalité y a fait face avec les moyens dont elle disposait. Retour en arrière en cinq points.

Des masques pour les professionnels

Dès le début de la crise, la municipalité a procédé à la distribution des masques restant en stock (suite à l'épidémie de grippe H1N1). Celle-ci a été faite au profit des professionnels de santé.

Le service enfance mobilisé

Pendant le confinement, le personnel communal était aux côtés des enseignants (animateurs du service enfance, ATSEM, etc.). Le service (gratuit) a été ouvert tout le temps (week-ends et jours fériés inclus) pour accueillir les enfants dont les parents étaient mobilisés pour gérer cette crise.

Le personnel administratif sur le pont

Tous ceux qui pouvaient le faire ont télétravaillé et ont assuré une journée par semaine en présentiel. De plus, la permanence téléphonique a été tenue pendant toute cette période, pour

répondre à toutes les demandes et questions. Enfin, nous avons veillé à assurer le suivi des dossiers (urbanisme, etc.) quand cela était possible.

Les élus étaient présents

La municipalité s'est réunie une fois par semaine pour faire le point sur la situation. Tous les élus de l'ancienne équipe (dont le maire Pierre Gautier) sont restés mobilisés après les élections, dans l'attente de l'installation de la nouvelle. Il leur fallait être réactif, faire face aux demandes, ajuster les mesures prises et répondre aux inquiétudes. Le besoin de lien était plus que jamais nécessaire et ils étaient présents.

Un masque par habitant

Avant le déconfinement, la municipalité a procédé à une distribution de masques lors de deux permanences tenues à la salle des sports et à la salle des fêtes. Ils ont été commandés par



Fougères Agglomération et payés à 50% par la commune. Il y avait un masque par habitant.

Tous mobilisés après le déconfinement

Dès le 11 mai, nous avons procédé à la réouverture de l'école et des autres équipements (sauf la salle des sports - voir article ci-dessous) en respectant le protocole sanitaire. Cela s'est avéré un peu compliqué car il fallait tout mettre en place en quatre jours et la logistique a mobilisé tout le personnel communal. Sans oublier qu'il fallait effectuer les tâches quotidiennes (et rattraper le retard), comme par exemple l'entretien de la voirie, des espaces paysagers, etc.

La municipalité tient à remercier tout le monde pour son engagement, sa mobilisation et sa capacité d'adaptation (enseignants, personnel technique, ATSEM, etc.). Cela a été très précieux, au service de toute la population.

Les infirmières vous disent aussi merci !

Le cabinet infirmier de Romagné (Véronique, Catherine, Stéphanie, Maryvonne et Noëlla) a été aussi mobilisé, en particulier pendant le confinement : « Nous sommes habituées à gérer des crises infectieuses. Mais il nous fallait aussi rassurer nos patients et gérer leur stress » précisent-elles.

Elles ont aussi été très touchées par les nombreux dons reçus des particuliers et des professionnels de la commune : masques (chirurgicaux, FFP2 ou canard), blouses, lunettes, combinaisons ou visières. Elles tiennent à remercier très chaleureusement de cette générosité et de cette spontanéité. Cela les a beaucoup aidées dans leur travail.



S'adapter aux nouvelles contraintes

Nous devons encore appliquer de nombreux protocoles sanitaires. Et, la municipalité, ses élus et son personnel restent pleinement mobilisés.

Nous suivons également l'évolution des règles durant cet été pour les rendre applicables sur le terrain et préparer la rentrée dans les meilleures conditions. Mais, ces contraintes sanitaires imposent une augmentation du nombre d'heures travaillées de nos agents, en particulier pour assurer le nettoyage de l'école Lucie Aubrac, l'accueil de loisirs ou la mairie.

Par conséquent, nous ne sommes plus en mesure d'assurer la tenue de la salle des sports, qui est encore fermée. Néanmoins, nous réfléchissons à une solution pour une ouverture rapide. C'est pour cela que nous avons proposé aux associations, qui le souhaitent, de conclure une convention pour leur déléguer son entretien et sa désinfection, conformément aux protocoles sanitaires établis par l'État. Pour rester mobilisés tous ensemble et faire profiter le plus rapidement possible des équipements à toute la population.

Un 8 mai en comité restreint

C'est en comité très réduit que Romagné a rendu hommage aux morts pour la France le 8 mai dernier. Afin de respecter les mesures de distanciation (nous étions encore en confinement), la cérémonie a eu lieu sans public. Après avoir effectué la levée des couleurs, Pierre Gautier, accompagné du Colonel Jérôme Mancel, chef de corps des armées de la 13^{ème} base de soutien du matériel, a déposé une gerbe sur le monument en présence de Ange Coudray, président des anciens combattants et soldats de France, de Cécile Parlot (à l'époque encore 2ème adjointe au maire et candidate élue tête de liste) et de Théodore Lagrée, porte drapeau des couleurs de Romagné. Après un moment de recueillement, P. Gautier a lu le message du Président de la République rappelant que le courage de « ceux de 40 » ne devait pas être oublié.



Malgré le confinement, la commune a honoré les morts

Cécile Parlot

Les échanges sont essentiels pour notre commune

Sa liste a été élue dès le 1er tour en mars. Mais, confinement oblige, il a fallu attendre juin pour qu'elle soit officiellement le nouveau maire de Romagné. Rencontre avec Cécile Parlot.



Cécile Parlot, nouvelle maire de Romagné et les quatre nouveaux adjoints

© Marilyne Photography

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'habite la commune depuis 1987. Je suis retraitée de la fonction publique hospitalière. Depuis 2008, je suis conjoint collaborateur de mon mari qui a une entreprise de location de vaisselle.

Je suis impliquée dans la vie de la commune depuis 2003, année où j'ai rejoint l'équipe des bénévoles de la médiathèque. Je suis élue pour un premier mandat en 2008, adjointe en charge des travaux, de la sécurité et de l'urbanisme et nommée déléguée Smictom avec un poste de vice-présidente. C'est en 2014 que je suis élue au Conseil Communautaire, tout en conservant mes délégations précédentes.

Quelles ont été vos motivations pour conduire une équipe aux élections ?

Nous savions que Pierre Gautier ne se

représentait pas. Après concertation avec les autres adjoints, il s'est avéré que j'étais la plus disponible pour prendre la tête de liste. J'aime beaucoup Romagné et ses habitants. Il était donc difficile de refuser.

Nous devons constituer une liste diversifiée, respectant la parité, représentative de tous les secteurs d'activité et tous les secteurs géographiques de la commune. Notre équipe est maintenant prête à s'investir et à donner du temps et de l'énergie.

Pouvez-vous nous résumer votre projet ?

Je voulais tout d'abord préciser que, pendant les deux mandats de Pierre Gautier, la commune s'est enrichie de 800 habitants. Il y a aujourd'hui près de 360 enfants scolarisés et 39 associations. Nous sommes la 5^{ème} commune de Fougères Agglomération.

Il me semble important de maintenir l'offre

commerciale et économique sur notre territoire. Il faut ensuite moderniser notre service à la population, créer des espaces de rencontre pour favoriser le dialogue et l'échange, tout en renforçant l'informatisation et le numérique. Il faut aussi poursuivre les travaux d'aménagement et de sécurisation. Enfin, il faut être présent dans les moments difficiles, que ce soit lors d'un accident grave, d'un orage violent ou d'une crise plus longue comme le Covid-19. Nous devons être aux côtés de la population pour répondre à ses besoins.

Comment voyez-vous les deux prochaines années ?

Nous allons faire aboutir le beau projet du pôle socio-culturel engagé par Pierre Gautier. Sa construction qu'il faut achever, mais aussi continuer le travail sur son fonctionnement et sur la création d'un comité d'usagers. Il y a le projet Label Numérique en cours de réflexion. L'accompagnement au changement engagé en 2019 avec l'ensemble du personnel doit aboutir en fin d'année. La révision du PLU s'engagera probablement en décembre et nous allons également entamer un travail sur le Schéma Directeur de Défense Incendie. Lorsque nous menons de tels projets, il me semble indispensable de travailler en concertation avec la population. Nous avons besoin de tous. Les initiatives, les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues. Les échanges sont essentiels pour la bonne santé de notre commune.

Les travaux

du pôle socio-culturel sont repartis

Les travaux avaient débuté peu de temps avant le confinement et ont dû être arrêtés pendant toute cette période très particulière. Ils ont maintenant repris mais le planning sera légèrement décalé.

Le pôle sera construit au 5 rue de Fougères, juste derrière la maison des services (ADMR), en plein cœur de la commune. Il occupera une surface globale de 944 m² (hors espaces extérieurs) et sera notamment composé de la Maison des Assistants Maternels (MAM), du Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME) avec un atelier d'éveil et un bureau pour son animateur, de nombreuses salles d'activités (musique, arts plastiques, cuisine pédagogique, etc.), d'une médiathèque, d'un bureau de permanences, d'un hall, d'un patio et d'un parvis.

La commune va maintenant lancer le recrutement de son futur coordonateur.



La construction du pôle socio-culturel est lancée

2020-2026 : *l'équipe municipale*

Respectant la parité hommes/femmes, l'équipe municipale est représentative des différents secteurs géographiques

Maire

Cécile Parlot - 58 ans



Mariée - 3 enfants
Retraitée de la fonction
publique hospitalière

1^{er} adjoint

Jean-Claude Noël - 51 ans



Marié - 4 enfants
Agriculteur
Finances, voirie, réseaux, agriculture
et environnement, aménagement,
urbanisme

2^{ème} adjointe

Roselyne Médard - 47 ans



Mariée - 3 enfants
Agricultrice
Travaux, bâtiments et sécurité

3^{ème} adjoint

Pascal Mahé - 51 ans



Marié - 3 enfants
Chef de projet informatique
Sport et vie associative, culture
et animation, communication,
cérémonies, multimédia
et numérique

Conseillers municipaux

Florian Coudray - 22 ans



Célibataire
Apprenti ingénieur en cyber défense

Dominique Delaunay - 52 ans



Vie maritale - 2 enfants
Responsable d'exploitation

Henri-Jean Dolaine - 41 ans



Marié - 3 enfants
Agriculteur

Olivier Guérinel - 46 ans



Marié - 3 enfants
Responsable de réception

Pascale Loiseau - 59 ans



Mariée - 1 enfant
Infirmière

Ludovic Martin - 50 ans



Pacsé - 2 enfants
Responsable qualité

Anne Cécile Renaud - 44 ans



Mariée - 4 enfants
En reconversion (étudiante en
finance et comptabilité)

Isabelle Renault - 52 ans



Mariée - 2 enfants
Assistante d'opérations
d'aménagement

Régis Roussel - 46 ans



Marié - 3 enfants
Cadre bancaire

Arnaud Sabin - 41 ans



Marié - 2 enfants
Infirmier DE

Serge Vannier - 51 ans



Marié - 3 enfants
Technicien maintenance

Tiphaine Sourdin - 35 ans



Mariée - 2 enfants
Adjoint administratif

4^{ème} adjointe**Zilpa Vilsalmon** - 35 ans

Mariée - 2 enfants
 Chef d'entreprise
 Enfance, éducation, jeunesse,
 vie sociale, CCAS

Géraldine Guillaume - 40 ans

Mariée - 3 enfants
 Assistante logistique

Anne-Sophie Rondin - 43 ans

Mariée - 2 enfants
 Auxiliaire de puériculture

Romagagné

en quelques chiffres

- 2450 habitants
- 19 élus
- 31 km de voirie communale
- 39 Associations
- 360 enfants solarisés
- 5^{ème} commune de Fougères Agglomération.

Chiffres juin 2020

Les commissions

Commission finances

Étude et préparation des budgets, avis sur les emprunts, avis sur les attributions de subventions, sur la détermination des tarifs, sur les acquisitions de biens mobiliers, sur les acquisitions foncières, sur les questions relatives au personnel (créations de poste, régime indemnitaire), etc.

Membres

Cécile Parlot, Jean-Claude Noël, Roselyne Médard, Pascal Mahé, Zilpa Vilsalmon, Isabelle Renault, Anne-Sophie Rondin, Régis Roussel, Arnaud Sabin, Tiphaine Sourdin, Ludovic Martin, Dominique Delaunay, Henri-Jean Dolaine, Olivier Guérinel, Géraldine Guillaume, Pascale Loiseau, Anne-Cécile Renaud, Serge Vannier, Florian Coudray

Commission sport et vie associative

Relations avec les associations, gestion des terrains de sport et salle des fêtes, planning d'utilisation des salles et des terrains, concours des maisons fleuries, téléthon, etc..

Membres

Cécile Parlot, Pascal Mahé, Régis Roussel, Arnaud Sabin, Serge Vannier, Florian Coudray, Olivier Guérinel, Géraldine Guillaume.

Commission culture et animation

Définition de la politique culturelle communale et de la démarche partenariale à mettre en œuvre (avec la médiathèque, le conservatoire et l'école d'Arts plastiques, les autres acteurs culturels associatifs), choix de la programmation, des animations, des expositions, des événements (fête de la musique, animations de Noël, etc.), illuminations de Noël.

Membres

Cécile Parlot, Pascal Mahé, Zilpa Vilsalmon, Arnaud Sabin, Tiphaine Sourdin, Serge Vannier, Florian Coudray, Dominique Delaunay, Pascale Loiseau.

Commission communication, cérémonies, multimédia et numérique

Mise en œuvre des journaux municipaux et, en direction des associations, de la communication, de l'organisation des cérémonies, du développement de l'information et des moyens de communication, des outils numériques.

Membres

Cécile Parlot, Pascal Mahé, Zilpa Vilsalmon, Anne-Sophie Rondin, Florian Coudray, Anne-Cécile Renaud.

Commission travaux, bâtiments et sécurité

Suivi des études de construction d'équipements communaux, définition du programme d'entretien des bâtiments communaux, suivi des travaux et réunions de chantier, sécurité des bâtiments, études relatives aux questions énergétiques, propreté des locaux, dispositif argent de poche, attribution des logements sociaux, décoration des locaux.

Membres

Cécile Parlot, Roselyne Médard, Jean-Claude Noël, Pascal Mahé, Isabelle Renault, Serge Vannier, Ludovic Martin, Henri-Jean Dolaine, Olivier Guérinel.

Commission voirie, réseaux, agriculture et environnement

Aménagement et entretien des chemins, de la voirie, des réseaux (eaux pluviales, électricité, gaz, téléphone, éclairage public) ; mise en place de signalisation, création d'abris de bus, mobilier urbain ; entretien du cimetière ; dossiers de mise aux normes et installations classées des exploitations agricoles, création et gestion des espaces verts, parking ; fleurissement, embellissement de la commune.

Membres

Cécile Parlot, Jean-Claude Noël, Roselyne Médard, Isabelle Renault, Serge Vannier, Henri-Jean Dolaine, Olivier Guérinel.

Commission aménagement et urbanisme

Études relatives à l'aménagement du bourg, développement de l'habitat, développement économique, PLU.

Membres

Cécile Parlot, Jean-Claude Noël, Roselyne Médard, Anne-Sophie Rondin, Isabelle Renault, Ludovic Martin, Régis Roussel, Dominique Delaunay, Henri-Jean Dolaine.

Commission enfance, éducation, jeunesse, vie sociale

Définition de la politique communale en direction de l'enfance et de la jeunesse ; en charge des questions liées aux temps péri et extrascolaires (restauration scolaire, ALSH) et des affaires scolaires.

Membres

Cécile Parlot, Zilpa Vilsalmon, Pascal Mahé, Tiphaine Sourdin, Géraldine Guillaume, Pascale Loiseau, Anne-Cécile Renaud.

Commission marchés**Membre de droit** : Cécile Parlot**Titulaires** : Jean Claude Noël, Roselyne Médard, Pascal Mahé**Suppléants** : Zilpa Vilsalmon, Isabelle Renault, Henri-Jean Dolaine.**Commission appels d'offres****Membre de droit** : Cécile Parlot**Titulaires** : Jean Claude Noël, Roselyne Médard, Pascal Mahé**Suppléants** : Zilpa Vilsalmon, Isabelle Renault, Dominique Delaunay.**CCAS****Membre de droit** : Cécile Parlot**Membres** : Zilpa Vilsalmon, Pascal Mahé, Isabelle Renault, Anne-Cécile Renaud, Florian Coudray, Serge Vannier.

Comptes 2019 et budget 2020

Une situation financière saine

Pour les comptes de la commune, 2019 a été une année qui a notamment vu les dépenses baisser. Cette situation financière saine permet d'envisager 2020 avec sérénité, en particulier pour la construction et la mise en place du pôle socio-culturel.

1. 2019 : des dépenses de fonctionnement en baisse

Les dépenses de la commune ont été contenues et ont même baissé de 8% par rapport à 2018. Et ceci, malgré l'augmentation des dépenses de personnel (+ 8%) liées aux recrutements d'agents pour remplacer ceux en arrêt maladie long, et l'augmentation des dépenses d'énergie (liées à l'évolution du patrimoine communal). De plus, nous avons pu réaliser des économies grâce à un moindre recours à des entreprises extérieures pour effectuer les travaux de réparation (ils ont été pris en charge par les services techniques).

Les recettes ont également vu une petite baisse (-0.8 %), liée notamment à la réduction du nombre d'enfants déjeunant à la cantine.

Une dynamique à conserver

En 2019, nous avons engagé plus de 820 000 € d'investissements : extension de l'école Lucie Aubrac, études liées au pôle socio-culturel,

renovation de candélabres, effacement de réseaux, etc.

2. 2020 : le premier impact du pôle socio-culturel

Avec une situation saine financièrement, Romagné est une commune attractive avec une population jeune. La construction du pôle socio-culturel est donc importante et deviendra un équipement structurant pour la commune. Avec ses nouveaux services, il engendra une réorganisation des services communaux, se traduisant par une augmentation progressive des dépenses de fonctionnement. Néanmoins, le bâtiment doit être peu consommateur en énergie (panneaux photovoltaïques avec auto consommation d'électricité, isolation, etc.) et sa construction (environ 3 millions d'euros) sera financée par des subventions (environ 50%) et par l'emprunt (1,5 millions d'euros).

De plus, pour les recettes de fonctionnement, la suppression de la taxe d'habitation génère un manque de lisibilité pour la commune.



Mais nous pouvons espérer que celles-ci augmenteront sur le foncier bâti, en particulier avec les nouveaux lotissements. Nous restons prudents et la maîtrise des dépenses restera de rigueur.

Des dépenses de fonctionnement en hausse

Le budget prévisionnel a fixé les dépenses de fonctionnement pour 2020 à 1 829 500 €, soit une augmentation de plus de 9% par rapport à 2019. Les raisons se trouvent surtout dans les dépenses de personnel (+15%) et les charges de gestion courante (+13%). A l'inverse, nous continuerons à limiter l'appel aux entreprises extérieures, ce qui engendra cette année encore une baisse des charges générales.

Concernant les recettes de fonctionnement, nous devrions voir une légère augmentation liée aux contributions directes et à l'intégration en recettes exceptionnelles de la vente d'un terrain sur la zone des estuaires.



Accueil de loisirs été 2020

Un programme restreint mais... extravagant

A l'heure où nous écrivons ces lignes (fin juin 2020), le fonctionnement et le programme de l'Accueil de Loisirs pour cet été restent encore très liés aux règles gouvernementales (Covid-19). Néanmoins, il y a des activités pour les enfants.

L'accueil de loisirs fonctionne les deux mois d'été pour les enfants (Lutins et Diablotins, 3 à 10 ans), mais sans sorties, ni mini-camps. Il est ouvert de 9h à 17h pour la journée et de 7h30 à 9h pour le péricentre. De plus, suite à la demande de nombreuses familles, la municipalité maintient un accueil en péricentre de 17h à 18h. Enfin, le nombre de places est limité à deux groupes de 8 Lutins (maternels), soit 16 places et deux groupes de 10 Diablotins (élémentaires) soit 20 places.



Les places sont réservées prioritairement aux romagnéens et aux familles extérieures dont les enfants fréquentent régulièrement l'ALSH, puis aux autres familles.

L'extravagant accueil

Le programme est orienté autour du thème « L'extravagant accueil ». Il se compose de thématiques réparties sur les huit semaines :

- 1 : « Drôles de jeux » : jeu de l'oie géant, balade contée, drôles de défis, domino géant, etc.
- 2 : « Drôle de cirque » : jeu, rubans, jonglage, clownerie, acrobate, animaux du cirque, etc.
- 3 : « Drôle de clique » : danse à chacun son style, atelier zentangle, drôle de portrait, défilé de mode sensationnelle, etc.
- 4 : « Drôles d'animaux » : visite virtuelle du mini zoo, puzzle animaux rigolos, slalom animalier, originaux, etc.
- 5 : « Drôle de tchatche » : E.T. appelle maison, atelier ciné -Attention ça tourne, kamishibai, suis le rythme, expérience arc-en-ciel, etc.
- 6 : « Drôle de jouet » : bataille navale géante,

l'objet disparu, bricolage Les voitures de course, joli papillon, etc.

7 : « Drôles de scènes » : les artistes peintres sont dans la rue, l'impro une drôle d'activité, les lutins ont un incroyable talent, le petit théâtre, etc.

8 : « Drôle de temps » : graines de génie, l'horloge ourson, joue avec le temps, les artistes se détendent, Boum ! Boum ! Boum !



Un dépôt de gerbe au Mémorial de la Tanceriaie

Le 9 juin dernier, Cécile Parlot, nouvelle maire de Romagné a déposé une gerbe au Mémorial britannique de la Tanceriaie, en souvenir des deux aviateurs anglais, abattus par la DCA Allemande, lors d'une mission d'observation le 9 juin 1944. Ces deux pilotes reposent dans le cimetière de Romagné. Ce mémorial a été érigé sur le lieu de la tragédie par les Amis de la Chapelle Ste Anne. Il est également entretenu par eux.



Pas de concours de maisons fleuries

Compte tenu des contraintes liées au Covid-19, il n'y a pas de concours de maisons fleuries cette année. Rendez-vous donc en 2021. Mais que cela ne vous empêche pas de fleurir vos maisons et jardins, pour amener de la couleur et de la gaieté dans notre commune.

Rendez-vous en septembre pour les Classes 0

Toutes les personnes dont l'année de naissance finit par le chiffre 0 sont invitées à se réunir pour une journée inoubliable le 12 septembre prochain. Elle commencera à 10h30 par la célébration qui sera suivie par la séance photo à 11h30 derrière l'Atrium, le repas à 13h30 (salle de l'Atrium) et la soirée dansante à partir de 21h30. Le tarif est de 35€ par adulte, 12€ par enfant et 9€ pour la photo de groupe. Il faut s'inscrire avant le 21 août auprès de chaque responsable de classe ou contacter une des trois personnes ci-dessous pour recevoir la fiche d'inscription :

Jean-Pierre Tancerel

- mail : jean-pierre.tancerel@orange.fr

- Tél. : 06 33 88 35 37

Véronique Chereil

- mail : veronique.chereil@hotmail.fr

- Tél. : 06 70 69 46 37

Bernard Lambert

- mail : b.lambert@lambert35.fr

- Tél. : 06 08 31 01 29

Du moto-cross en octobre ?

Malgré l'annulation de la manifestation annuelle de mars, le Moto Club de Romagné souhaite organiser une épreuve les 17 et 18 octobre prochains pour la remplacer. Il s'agirait d'une épreuve de moindre importance mais qui clôturerait la saison bretonne 2020, en attribuant les titres de champion de Bretagne dans l'ensemble des catégories.

Naturellement, celle-ci ne pourra se faire que sous réserve de respecter les conditions sanitaires en vigueur et après avis favorable de la Préfecture.

Réponse à la rentrée.

Le Forum des associations à Saint Sauveur

Comme toutes les années paires, le Forum des associations se déroule cette année à Saint-Sauveur-des-Landes, le 5 septembre prochain. Toutes les associations de Romagné intéressées pour y participer doivent contacter au plus vite la mairie de Saint-Sauveur pour s'y inscrire.

Nous invitons dès maintenant toutes les personnes intéressées par une activité à venir nombreux à ce forum, pour soutenir nos associations qui sortent d'une année très

particulière. Certaines ont été obligées de tout arrêter, d'autres ont misé sur la continuité (par exemple, le club de basket a continué à rémunérer son entraîneur) ou d'autres se sont mis aux cours à distance (le yoga a envoyé des vidéos à ses adhérents). Elles seront bien présentes à la rentrée, prêtes à tenir ce rôle important pour notre commune, qu'il soit social, éducatif, sportif ou tout simplement pour nos loisirs. Continuons à les soutenir avec nos adhésions !

Le Pardon de Sainte-Anne aura bien lieu

Cette année, le Pardon tombe pile le jour de la Sainte-Anne, c'est-à-dire le dimanche 26 juillet. Malgré les contraintes sanitaires, il aura lieu mais en version réduite. La messe débutera comme chaque année à 10h30. Elle sera suivie d'une « mini procession » (à confirmer). Sans oublier que la marche du samedi soir est maintenue.



Le pardon de Sainte Anne aura lieu le 26 juillet prochain

Vous trouverez tous les détails dans la fiche disponible dans les commerces, à la chapelle, etc.

Un déménagement provisoire pour les Ciseaux d'Auré

Le salon de coiffure Les Ciseaux d'Auré va procéder à d'importants travaux de rénovation. Pour faciliter le travail quotidien et l'accueil des clients, celui-ci va être déplacé à la salle des Castors (entre la salle des sports et le terrain de foot) dès la fin de l'été et pendant toute la durée de ces travaux. L'accès sera possible, soit à partir du parking de la mairie, soit à partir de l'ancien atelier technique.

Tél. du salon : 02 99 98 89 02

Un composteur à très petit prix

Le compost est un engrais naturel (et gratuit) pour votre jardin. Pour en obtenir, il vous suffit de composter vos déchets verts (pelouses en faible quantité, feuilles, mauvaises herbes non grainées) et vos déchets de cuisine qui se décomposent (épluchures de légumes, de fruits, restes de repas, coquilles d'œufs, croûtes de fromage, fleurs coupées fanées, mouchoirs en papier, sopalin, filtre et marc de café, etc.).

Avec du compost, vous jardinez au naturel. Mais vous réduisez également le volume de votre poubelle de près de 28% de son poids moyen. C'est donc une double action pour l'environnement.

Vous pouvez vous procurer un composteur dans les magasins (bricolage, jardinerie, etc.) mais également au SMICTOM du Pays de Fougères. En effet, il vous propose un composteur (avec un bac à déchets) à prix préférentiel et vraiment très intéressant (15€ par unité). Profitez-en !



Profitez du composteur du SMICTOM à 15 €

Du wifi gratuit sur plusieurs points de la commune



Les points wifi sont reconnaissables avec leurs antennes

Toutes les antennes sont posées et le wifi est désormais opérationnel dans de nombreux espaces : la mairie, le parking de la mairie et de la salle des sports, son hall et sa salle de réunion, les espaces extérieurs entre la salle de sport et le vestiaire foot, l'Atrium, ses salles annexes et sa cour et le futur pôle socio-culturel.

Le mode opératoire est simple : vous vous connectez au réseau nommé WIFI4EU et vous êtes dirigé vers une page d'accueil qu'il faut valider. Ensuite, vous pouvez surfer gratuitement. A noter que la majorité de cet investissement a été financée par des subsides européens.

La fibre, ça avance

Le déploiement de la fibre va débuter sous 2 mois mais il faudra encore être un peu patient (d'autant que le chantier a pris un peu de retard pour cause de Covid-19). Les câbles vont être tirés et nous tenons à remercier les propriétaires qui ont procédé à l'élagage de leurs arbres. Une fois ceux-ci installés, il y aura la rétrocession de la ligne

qui sera faite à la société THD Bretagne. Quand elle en sera propriétaire, elle effectuera un appel d'offre avec les opérateurs pour l'exploitation des lignes. Ce sont ces derniers qui feront une offre commerciale à leurs clients. Et vous pourrez alors profiter de la vitesse du haut débit (si vous souscrivez).

N'oubliez pas d'enlever les chardons

Considérant que la présence du chardon et son risque de prolifération sont particulièrement néfastes aux cultures, la préfecture d'Ille-et-Vilaine rappelle que les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder chaque année (du 1^{er} mai au 31 octobre) à la destruction des

chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. Cette destruction doit être opérée au plus tard avant leur floraison, dans le respect des réglementations relatives à l'environnement.

Juillet à novembre : les dates à retenir

Compte tenu de la situation actuelle et de ses incertitudes, l'agenda vous est donné à titre prévisionnel. N'hésitez pas à vous renseigner sur le site web de la mairie, rubrique agenda, pour vous assurer de la bonne tenue de chaque date.

Juillet - Août

Dimanche 26 juillet : Pardon régional de Sainte Anne (La Chapelle Sainte Anne - 10h30)
Dimanche 30 août : Bal organisé par le Club des Primevères (salle de l'Atrium)

Septembre

Samedi 5 : Forum des associations (Saint-Sauveur-des-Landes - après-midi)
Samedi 12 : Classe 0 (salle de l'Atrium)
Vendredi 18 : Tournoi de rentrée de volley-ball de toutes les équipes en compétitions sous la FSCF 35 (salle de sports - date à confirmer)
Dimanche 27 : Repas organisé par le Club des Primevères (salle de l'Atrium)

Octobre

Samedi 10 : Loto du COCF (salle de l'Atrium)
Dimanche 11 : Bal du Club des Primevères - (salle de l'Atrium)
Samedi 17 : Soirée annuelle de l'ASC Romagné (salle de l'Atrium)
Samedi 17 et Dimanche 18 : Moto-cross organisé par le Moto-club de Romagné

Novembre

Mercredi 11 : Cérémonie de commémoration suivie d'un repas à la salle de l'Atrium
Vendredi 13 : Concours de belote du Club des Primevères (salle de l'Atrium)
Jedi 19 : Assemblée générale du Club des Primevères suivi d'un pot au feu (salle de l'Atrium)
Dimanche 22 : Repas annuel organisé par ACL sud Fougerais (salle de l'Atrium)
Samedi 28 : Soirée école publique organisée par Atout public (salle de l'Atrium)
Dimanche 29 : Téléthon (parking salle de l'Atrium)

Les Nouvelles de Romagné - Été 2020

Directeur de la publication : Cécile Parlot, maire de Romagné

Rédaction : B-Content

Maquette : Studio Bigot

Mise en page et impression : Arc en Ciel Imprimeurs

Mairie : 17 rue Nationale - 35133 Romagné
Tél. : 02 99 98 81 11
Courriel : mairie@romagne35.com
www.romagne35.com